

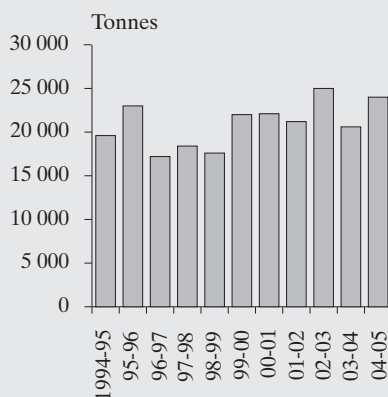
Campagne de clémentines 2004-2005 :

Une production localisée en Corse

Variété de mandarine caractérisée par l'absence de pépins et une saveur plus douce, la clémentine a été découverte au début de XX siècle en Algérie. Elle est principalement cultivée dans le bassin méditerranéen. La production française est concentrée en Corse où le verger, initialement familial, s'est professionnalisé dans les années soixante. Localisées sur la côte orientale de l'île, les plantations couvrent 1 800 hectares.

Avec un chiffre d'affaires annuel de 14 millions d'euros, la production de clémentines contribue à hauteur de 10 % au produit agricole de la Corse. Les 200 exploitations, essentiellement « professionnelles » et spécialisées, récoltent chaque année entre 20 000 et 25 000 tonnes de clémentines. La filière s'est structurée autour de six organisations de producteurs qui gèrent 80 % des quantités mises en marché.

Une production importante en 2004-2005



Source : CEBFLE (comité économique de bassin fruits et légumes)

Renouvellement difficile des agrumiculteurs

Les agrumiculteurs corses, âgés de 53 ans en moyenne, peinent à trouver des successeurs. De nombreuses exploitations sont fortement endettées et le capital immobilisé est élevé. Les résultats économiques sont amputés par des charges de personnels qui représentent un quart du produit. Le nécessaire recours aux compagnies maritimes, corollaire de l'insularité, renchérit les coûts et rend la filière dépendante du bon fonctionnement des entreprises de transport. Ces difficultés expliquent le repli du verger de clémentiniers qui a perdu plus de 10 % de sa superficie en une décennie.

Dix fois plus d'importations que de production

Le marché de la clémentine est très concurrentiel. Dans l'hémisphère Nord, le Maroc, l'Italie et surtout l'Espagne sont des grands pays producteurs. La France importe annuellement entre 200 et 250 000 tonnes de clémentines, dont plus de 80 % proviennent de la péninsule ibérique. La clémentine corse, qui représente moins de 10 % du marché national, est donc soumise à une rude concurrence. Les prix des importations conditionnent fortement la valorisation des produits insulaires.

Obtention de signes de qualité

Les professionnels se sont engagés dans une démarche de qualité qui s'est concrétisée, en 2003, par l'obtention d'une Identification Géographique Protégée « clémentine de Corse » et une Certification de Conformité du Produit. Ces signes attestent de l'origine du produit et d'un cahier des

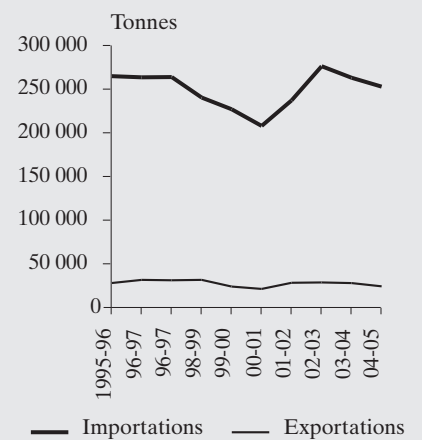
charges précis en matière de production, de récolte et de conditionnement. En application depuis la campagne 2003-2004, après une période transitoire de deux ans, ils constituent une réponse à la situation concurrentielle du marché.

Une campagne 2004-2005 qui s'annonçait bien...

La clémentine corse se récolte de novembre à la fin février, avec des expéditions concentrées en décembre et janvier. Contrairement à l'année précédente marquée par la sécheresse, la récolte paraissait démarrer dans de bonnes conditions. Mais un manque de coloration de fruits et les fortes pluies de décembre ont compromis le début de la campagne en retardant la mise en marché.

En revanche, la concurrence espagnole a bénéficié de conditions de production favorables aussi bien en quantité, qu'en qualité. Les importations se situent à un niveau élevé et ont tiré les prix à la

Des importations relativement élevées au cours de la campagne 2004-2005



Source : Douanes

prix décevants sur fond de forte concurrence

baisse. La chute des prix « départ station » pour la clémentine corse est de 30 % par rapport à la campagne précédente. Les cours retrouvent les valeurs d'il y a quatre ans. Les quantités récoltées, de l'ordre de 24 000 tonnes, ne permettent pas de compenser le déficit de valorisation.

Des prix supérieurs à ceux des importations

Cette chute brutale des cours doit être nuancée. Les prix de la précédente campagne étaient élevés. La valorisation de la campagne 2004-2005 est dans la moyenne de la décennie, mais en retrait par rapport aux 3 dernières années. Si les prix de la clémentine corse lors de cette dernière campagne sont à la baisse, ils n'en restent pas moins supérieurs aux importations. Cette situation, relativement récente, correspond à la mise en place et à l'obtention des signes de qualité. Il semble donc que les efforts entrepris pour améliorer la qualité, le calibre, et l'identification des clémentines insulaires, n'aient pas été

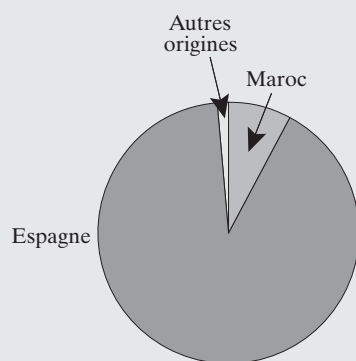
vains et permettent une meilleure valorisation par rapport aux produits d'importation.

Un plan de relance pour l'agrumiculture corse

Néanmoins, la diminution des cours fragilise les agrumiculteurs. Vu l'importance des consommations intermédiaires et des charges de personnels, le revenu est largement tributaire du niveau de rémunération du produit. Dans ce contexte, le Ministère de l'Agriculture, en concertation avec les professionnels, propose un volet « agrumiculture » dans le cadre du plan de relance de l'agriculture corse. Comprenant une dizaine de mesures, ce plan combine des appuis à l'amélioration de la qualité, des interventions structurelles en faveur des agriculteurs et des stations de conditionnement, ainsi que des actions de promotion. Le financement sera assuré par l'État, la Collectivité Territoriale de Corse et les professionnels.

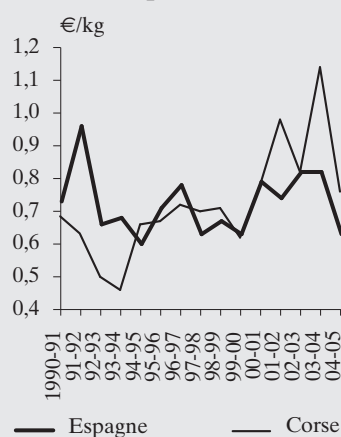
Les importations de clémentines proviennent essentiellement d'Espagne

Campagne 2004-2005 : 252 000 tonnes



Source : Douanes

Meilleure valorisation de la clémentine corse depuis 2002



Source : CEBFL - prix moyen « départ wagon » sur le marché français